



## COMITE SYNDICAL

### DELIBERATION N°22-04

L'an deux mille vingt deux, à 10h00  
Le 23 février, à LONGWY

Date de convocation	10 février 2022
<b>Nombre de délégués:</b>	
● Titulaires	51 Titulaires
● Suppléants	51 Suppléants
● Présents	25 Présents
● Votes par procuration	1 votes par procuration

**Quorum en période d'urgence sanitaire :18**

**Étaient présents :**

M. Bruno CUNY (représente M BESSADI)	M. Dominique COLLIN
M. Philippe CLAUDE	M. Alain DUPOMMIER
M. Jean François GOSSET	M. Claude VALDENNAIRE
Mme Inès DE MONTGON	M. Eric GILLARDIN
Mme Véronique CASTRONOVO	M Michel NORMAND
Mme Edith COLIN	M. Pierre Emmanuel FLOCKS
M. Bernard DEKENS (pouvoir de M PAULET)	Mme Danièle COMBE (représente M VAUTRIN)
Mme Dominique FLORES	Mme Dominique HUMBERT
M. Christian MAGISSON (représente Mme OLIVIER)	Mme Pascale GAILLOT
M. Sébastien ROUSSEAU	
M. Hervé CORVISIER	
M. Michel LALLEMAND	
M. Yvon HUMBLLOT	
M. Jean SIMONIN	
M Gery TRONÇON	
M Jean François VALLOIRE	

**Objet de la délibération :**

### APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021

Résultat du vote
Pour : 26
Contre : 0
Abstention : 0

# COMITE SYNDICAL

## DELIBERATION N°22-04

*Objet de la délibération :*

### APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021

Le payeur départemental nous a transmis le compte de gestion de l'exercice 2021. Ce compte de gestion présente en tous points des résultats identiques au compte administratif.

Constatant la conformité du compte de gestion pour l'année 2021, établi par le Payeur Départemental des Ardennes, avec le compte administratif, lequel présente les soldes suivants :

Excédent de fonctionnement = 57 751,97 €

Excédent d'investissement = 1 978 834,25 €

Le Comité Syndical :

**APPROUVE** le compte de gestion pour l'exercice 2021.

Le Président de l'EPAMA

Bernard DEKENS

